
Projet Pédagogique 4/8 ans

Centre de
Loisirs

Vals et
Villages en Astarac

Eté 2010

LE PROJET EDUCATIF

- ④ Démocratiser l'accès à des activités sportives et culturelles
- ④ Développer les loisirs de proximité
- ④ Diversifier l'offre des pratiques
- ④ Rencontrer d'autres enfants du même âge
- ④ Favoriser l'organisation intercommunale
- ④ Rompre l'isolement des enfants de communes rurales
- ④ Découverte du territoire et de son environnement
- ④ Sortir du territoire pour découvrir d'autres régions

Les moyens mis en œuvre :

- ④ Ouverture aux vacances de février, pâques été et toussaint d'un centre de loisirs
- ④ Organisation de manifestations ponctuelles à la journée
- ④ Mise en place de mini-séjours et mini-camps dans et hors du territoire de VVA (montagne, océan)
- ④ Implication des parents et des acteurs locaux au niveau de l'encadrement et des interventions

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Les objectifs pédagogiques	Les moyens mis en oeuvre
Renforcement du lien parents / enfants / animateurs tout en maintenant une ambiance conviviale propre au territoire	Activité en commun, repas, soirée, expositions, diaporama, réunions de présentation
Valorisation du territoire proche	Mise en place d'une activité (matinée ou journée) sur une commune du territoire différente chaque semaine 1 mini camp toutes les deux semaines en période estivale (3 durant l'été)
Itinérance et dynamisation du centre de loisirs	1 mini camp toutes les deux semaines en période estivale (3 durant l'été) Mise en place d'une activité (matinée ou journée) sur une commune du territoire différente chaque semaine
Mise en place d'activités pour les 4/7 ans, 7/11 ans et 12/17 ans	Activités ponctuelles (1 ou 2 journées spécifiques) par semaine
Activité ayant un impact environnemental	Education relative à l'environnement « Les fournitures vertes dans la structure » « Opération un fruit au goûter »
Découverte de nouvelles pratiques	Une activité découverte (sport ou autre) par semaine
Découverte d'autres territoires, d'autres publics aux jeunes	Echanges avec centre de loisirs, sorties hors département, mini camp et séjours
Mise en place et maintenir une dynamique de groupe tout en respectant les règles de vie	Activité, journée, semaine, séjour
Développement de l'enfant, de sa personnalité	Atelier créatif, sport, jeux de groupe, autonomie et la responsabilisation

LE PROJET PEDAGOGIQUE 4-8 ANS

Semaines du 5 juillet au 13 août 2010

Thèmes : - Les pieds dans l'eau

- La magie des couleurs / M ta planète

- Raid Aventure à VVA/ VVA España

- Le tour du monde en 5 jours

Objectifs pédagogiques	Moyens mis en œuvre	Observations
Mise en place d'activités pour les 4/8 ans	Diversité d'activités pour répondre aux attentes et besoins des enfants.	Mise en place de trois journées spéciales 4/8 ans sur chaque semaine de vacances.
Mise en place d'activités sportives, culturelles, manuelles et d'échanges.	Mise en place de jeux sportifs et grands jeux, de sorties culturelles, d'activités manuelles avec intervenants et de spectacle pour les parents.	Toutes ces activités sont adaptées à la tranche d'âge 4/8 ans mais peuvent être modulées pour des enfants plus grands. Ex : Fabrication de cerfs volants et d'arc, tournoi multisports, sortie pêche, accrobranches, Pyrénées Hô et piscine.
Activités ayant un impact environnemental	Mise en place d'activités autour de l'écologie et du jardinage avec l'utilisation de matériaux naturels.	Ex : création d'un labyrinthe mural et fabrication de la montagne verte.
Découverte de nouvelles pratiques		
Itinérance et dynamisation du centre de loisirs		Mettre en place deux journées au minimum dans la semaine sur d'autres communes du territoire.
Sensibilisation au projet ERE « un fruit au goûter »	Dégustation d'un fruit d'ici ou d'ailleurs une fois dans la semaine.	Durant le repas ou lors d'un goûter.

Renforcement du lien parents/enfants/animateurs	Valorisation du travail effectué par les enfants en organisant un spectacle ou une exposition animée (ou musée) pour les parents.	Fréquence : une fois toutes les deux semaines.
Développement de l'enfant et de sa personnalité	Mise en place de jeux d'expression et sports collectifs.	- Permet à l'enfant de s'exprimer et d'échanger avec les autres enfants ainsi qu'avec les animateurs. - Favorise l'esprit d'équipe.
Mise en place et maintien d'une dynamique de groupe tout en respectant les règles de vie	Mettre en place des règles de manière éducative et les faire respecter par les enfants de manière ludique.	Les règles peuvent être inscrites sur des grands panneaux rédigées par les enfants.

Aurélie Lahille
Directrice Adjointe

LA VIE AU CENTRE DE LOISIRS C'EST

■ **Respecter le rythme de l'enfant**

C'est prendre en compte le rythme de vie de l'enfant et équilibrer les activités collectives et individuelles. C'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant et non demander aux enfants de s'adapter à une structure. L'enfant a aussi besoin de rêverie et d'isolement. L'animateur doit mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire des repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles.

Moyens: Prendre en compte l'âge des enfants, en proposant des activités adaptées. C'est équilibrer les activités en fonction du rythme de l'enfant selon son âge.

Evaluation: S'assurer par le dialogue que l'enfant va bien en prenant le temps de l'écouter pendant l'activité et les temps informels. Surveiller les enfants qui pourraient être fatigués.

■ **Favoriser l'acquisition et le développement de la personnalité**

Permettre à l'enfant de construire des repères, d'apprendre à vivre ensemble, de développer des compétences. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit à son rythme. L'enfant évolue à chaque étape de son enfance et de l'adolescence.

Moyens : En permettant à l'enfant d'être un acteur au sein du centre de loisirs, l'enfant fait des choix (activités, groupes).

Evaluation : L'animateur doit avoir un rôle d'observateur pendant les temps d'animation.

■ **Socialisation entre les enfants**

C'est permettre à chaque enfant de vivre sa culture comme une richesse, nous voulons lui permettre d'aller à la rencontre de l'autre. Nous devons promouvoir le partage, la laïcité, le multiculturel pour permettre à chacun de vivre et de s'épanouir.

Moyens : Favoriser le dialogue pour l'acceptation des différences et le respect d'autrui. Interdire la violence physique et verbale, intégrer les nouveaux.

Evaluation: Observer l'ambiance générale du groupe.

■ Un lieu d'apprentissage nouveau et la vie en collectivité

L'enfant doit être reconnu et respecté en tant qu'individu. Il peut prendre des responsabilités au fur et à mesure, se découvrir de nouvelles capacités à travers la pratique de multiples activités. Nous devons permettre aux enfants d'agir, d'expérimenter afin de prendre confiance en eux.

Moyens :

Laisser le temps à l'enfant d'émettre ses choix (activités ou repos). Adapter ses activités aux besoins et capacités physiques de l'enfant. Aider l'enfant à prendre confiance en lui et en ses possibilités. Proposer des projets où chaque enfant doit trouver sa liberté d'action.

Evaluation :

Contrôle de la prise en compte des objectifs dans leur réalisation sur le terrain.

■ Intégrer le fonctionnement et les règles de vie du centre de loisirs

Le respect de l'autre, du matériel, des locaux est le premier apprentissage à la citoyenneté. Notre travail d'animateur consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de construire ses repères. Proposer, innover, organiser un mode de fonctionnement pour que l'enfant soit un acteur dans la vie du centre de loisirs.

Moyens :

Expliquer aux enfants l'utilité de ces règles de vie et pourquoi l'équipe éducative réagit lorsqu'elles sont transgressées. Etablir les règles de vie avec les enfants de chaque groupe :

- Qui est qui, qui fait quoi ?
- Affichage des programmes
- Favoriser la prise de parole chez l'enfant et privilégier l'écoute
- Représentation de toutes les tranches d'âge
- Discussion et débats avec chaque groupe des envies, des besoins
- Prise en compte du retour des enfants

Evaluation : Sous forme de réunion, en temps informel avec la direction, le retour du vécu par les animateurs doit être pris en compte.

CONCLUSION

La vie de groupe est l'un des vecteurs de notre pédagogie qui se veut fondée sur la participation et la responsabilisation.

L'équipe de direction sera à l'écoute de tous. Elle valorisera le dialogue à tout moment de la journée entre chaque individu pour qu'il y ait une relation de confiance.

Les animateurs stagiaires bénéficieront plus particulièrement d'une aide tout au long du séjour.

Mon rôle de directeur consistera à porter un esprit critique afin d'aiguiller et guider l'équipe dans son ensemble. Mon rôle de formateur auprès des animateurs primera par l'apport des conseils et d'informations nécessaires au bon déroulement de leur travail et du fonctionnement des séjours.

Bastien Dupouy

Directeur du Centre de Loisirs